

Actualité

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch**

Band (Jahr): **107 (2009)**

Heft 10

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

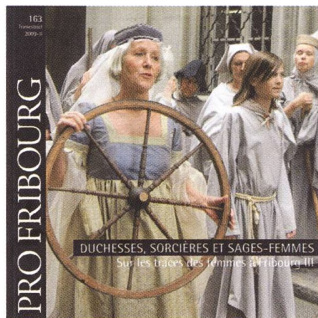
Histoire

Duchesses, sorcières et sages-femmes

L'association patrimoniale Pro Fribourg publie son 3^e cahier «Sur les traces des femmes à Fribourg». Il prolonge les tours de ville guidés et les théâtres de rue qui ont eu lieu en 2007 à l'occasion du 850^e anniversaire de la Ville de Fribourg, puis en 2008.

En 72 pages remarquablement illustrées, ce cahier évoque quelques grands personnages féminins du Moyen-âge, mais aussi et surtout – sur 5 pages seulement – les sages-femmes du XIX^e siècle «trop rares et trop mal formées».

L'historienne Anne-Françoise Praz précise que, d'un côté, la loi fribourgeoise obligeait à appeler une sage-femme pour chaque accouchement à domicile mais que, paradoxalement, aucune formation n'était réellement mi-



se en place ou alors de manière lacunaire. Seules les sages-femmes formées à Lausanne, Genève ou Berne échappaient aux critiques sévères des médecins. Des subsides existaient en guise d'encouragement mais ils étaient très insuffisants.

Prix du cahier en français: Fr. 25.–.

Commande: profribourg@greenmail.ch

Il existe une version allemande sous le titre «Von Herzoginnen, Hexen und Hebamme» (même prix).

Afrique du Sud

Situation sanitaire effrayante

Une nouvelle série de la revue médicale britannique «Lancet» attire l'attention sur la situation sanitaire catastrophique de l'Afrique du Sud. On y parle même d'un cocktail d'épidémies qui s'abat sur le pays. A côté de l'épidémie du sida souvent citée, sévit une épidémie de cas mortels de tuberculose et des handicaps qui sont des sé-

quelles de violence, une situation de la santé mère-enfant déplorable ainsi que des maladies chroniques toujours plus nombreuses ont conduit à prendre des mesures. On attend beaucoup du nouveau gouvernement de Jacob Zuma.

La série du «Lancet» (uniquement en anglais) peut être téléchargée gratuitement sur www.lancet.com

Pétition DRG

Collecte prolongée

La pétition DRG des associations du personnel a rassemblé quelque 20 000 signatures. Pour atteindre les 50 000 signatures requises, la FSSF appelle ses membres à participer activement à la collecte des signatures. Celle-ci a été prolongée jusqu'au 30 octobre 2009.

Il est prévu des collectes collectives, mais aussi des activi-

tés de collecte dans les maisons de naissance, aux abords de stands devant ou à proximité des hôpitaux et des établissements publics. Toutes les associations professionnelles – et leurs groupes régionaux – sont priés de rejoindre ces activités.

Le formulaire de la pétition ainsi que les recommandations FSSF sont disponibles pour téléchargement sur: <http://www.hebamme.ch/fr/heb/shv/papers.cfm>

Médecine complémentaire

Cafouillage au sujet de l'article constitutionnel

L'acceptation sans équivoque de l'initiative populaire demandant le retour de la médecine complémentaire dans l'assurance de base n'aura pas suffi. C'est ce que craignent les praticien(ne)s de la médecine complémentaire qui reprochent une désinformation systématique. Contrairement aux affirmations divulguées, l'efficacité ainsi que la sécurité et la rentabilité des cinq disciplines concernées – à savoir la médecine anthroposophique, la médecine chinoise, l'homéopathie, la neuropathie et la phy-

tothérapie – a été démontrée et aucune nouvelle procédure d'administration des preuves n'est requise.

Les médecins pratiquant la médecine complémentaire se réjouissent de la création d'un groupe de parlementaires déclarés et engagés pour que l'introduction de l'article constitutionnel se fasse dans un bref délai. Dans le même temps, il est nécessaire de renforcer l'information pour que le grand public et les milieux professionnels concernés soient mieux au courant.

Grippe pandémique (H1N1)

Recommandations provisoires

La Fédération suisse des sages-femmes (FSSF) demande à ses membres de suivre les recommandations édictées par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) concernant la prise en charge des cas et des contacts et de s'y conformer. D'autres informations p. 24 et 26 de ce numéro.

Modèle suédois appliqué en Suisse

«Bébé sans fumée – Les parents trouvent des solutions»

Les sages-femmes sont souvent proches des parents qu'elles accompagnent. Elles ont des contacts répétés avec eux et, de ce fait, elles ont l'occasion d'aborder entre autres le sujet de la protection contre la fumée passive.

Pour dialoguer sans culpabiliser, il existe un «Modèle d'entretiens dirigés». Il a été développé en Suède, puis introduit en Suisse, d'abord dans le Service de santé de la ville de Berne. Il s'agit, pour les professionnels de la santé, de définir avec les parents, tels qu'ils sont, des buts réalistes, atteignables sans effort surhumain, et de les aider à prendre eux-mêmes des initiatives.

Un Journal de bord et une Fiche des objectifs sont les outils utilisés pour stimuler les ressources propres des parents dans un esprit de réussite. Pour assimiler cette méthode qui peut s'appliquer à d'autres problématiques de santé et pour pouvoir l'utili-



ser sans retomber dans les schémas terrifiants et culpabilisants, des cours sont proposés à toute personne intéressée.

Cours gratuits

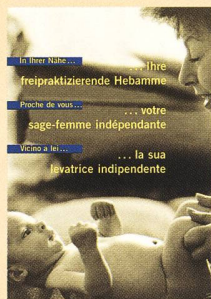
La Ligue pulmonaire suisse offre ces cours gratuitement à toutes les sections de notre Fédération, en Suisse romande aussi. Renseignements auprès de M^{me} Tania Steiner: t.steiner@lung.ch

Liste d'adresses des indépendantes

Remerciements à WELEDA!

L'entreprise WELEDA finance de manière conséquente l'actualisation de la liste d'adresses des sages-femmes indépendantes. La Fédération suisse des sages-femmes la remercie pour ce parrainage généreux.

Secrétariat central FSSF



Interruptions de grossesse 2008

Les taux restent stables

En 2008, 10848 interruptions de grossesse ont été déclarées en Suisse. Cela correspond à des taux de 6,9 interruptions pour 1000 femmes en âge de procréer ou de 141 interruptions pour 1000 naissances.

Selon les chiffres publiés par l'Office fédéral de la statistique (OFS), les taux d'interruptions de grossesse restent stables par rapport aux années précédentes.

Le taux d'interruptions de grossesse est au total de 6,9 interruptions pour 1000 femmes de 15 à 44 ans ou 141 interruptions pour 1000 naissances. En ne prenant en compte que les interruptions effectuées par des femmes résidant en Suisse, ce taux descend à 6,5. Si le nombre d'interventions a légèrement crû par rapport à 2007, la population féminine entre 15 et 44 ans a aussi augmenté et les taux restent donc stables.

En comparaison avec les pays voisins, les taux d'interruptions de grossesse enregistrés en Suisse ces dernières années sont bas. Ainsi, la France affiche un taux de 17,2 interruptions pour 1000 femmes, pour 10,6 en Italie et 7,1 en Allemagne. Comme les années précédentes, on constate que les taux varient parfois fortement d'un canton à l'autre. Les taux les plus élevés sont enregistrés à Genève et les plus faibles en Suisse centrale et orientale.

70% des interventions ont eu lieu dans les 8 premières semaines de grossesse et 25% entre la 8^{ème} et la 12^{ème} semaine. La proportion des interventions pratiquées après 12 semaines de grossesse est stable et représente moins de 5% des interruptions.

Source: Communiqué de presse OFS du 18 juin 2009.

Berne, 17 novembre 2009

«Eduquer sans punition corporelle – une utopie?»

Sous ce titre, la Commission cantonale de la protection de l'enfant (CPE) organise le 17 novembre 2009 un séminaire qui s'adresse à tous les professionnels s'occupant d'enfants et de questions relatives aux enfants.

Objectifs

- Examiner quelles sont les répercussions d'une interdiction légale de la violence dans l'éducation (résultats d'une

étude comparative européenne). Quelles conclusions peut-on en tirer pour la Suisse?

- Permettre des échanges d'idées entre spécialistes.

Lieu

Hôpital de l'Île, Berne, Clinique de pédiatrie, Auditorium Ettore Rossi, de 8 h 30 à 13 h 00.

Renseignements et inscription
www.be.ch/cpe-seminaire

Césariennes

ADN des leucocytes altéré

Des chercheurs suédois (Institut Karolinska, Stockholm) ont comparé le sang de 37 nouveau-nés accouchés par césarienne électorale avant déclenchement du travail (n=21) ou spontanément par voie basse (n=16). Leur sang était collecté immédiatement après la naissance, puis 3-5 jours après celle-ci. Ce qui est intéressant particulièrement les chercheurs, c'était la méthylation de l'ADN des leucocytes.

Résultats

Comparés aux enfants nés par voie basse, les enfants nés par césarienne présentent une méthylation plus grande de l'ADN des leucocytes (p < 0.001). En comparant le sang pris au cordon ombilical et le sang recueilli 3-5 jours après la naissance, les enfants nés par voie basse ont un taux stable de méthylation de l'ADN. En revanche, pour ce qui est des enfants nés par césarienne, la méthylation de l'ADN chute dans les jours qui suivent de manière significative (p = 0.01).

Explication

Les chercheurs estiment que cette modification est due à la qualité du stress vécu par les bébés lors de l'accouchement. Dans le cas d'une naissance normale, le stress subi par le bébé commence dès le déclenchement du travail. Il augmente tout au long du travail, mais il reste positif. Dans le cas de la césarienne, le stress est particulièrement brusque et il devient négatif: l'ADN du bébé né par césarienne est modifié.

Conclusions

Il y a bien un risque accru d'allergies, d'asthme, de diabète et de leucémie pour les enfants nés par césarienne. Bien que l'on ne sache pas encore comment cela se passe au niveau de l'ADN, ces modifications épigénétiques suggèrent un nouveau champ de recherche.

Source: T. Schlinzig et al. Epigenetic modulation at birth – altered DNA-methylation in white blood cells after Caesarean section. In: Acta Paediatrica, 2009, 1096-1099.

«Sage-femme suisse» en 2010

Avez-vous des suggestions?

Vous êtes inspirée par un des thèmes: faites-nous signe dès à présent... Vous connaissez un expert, une expérience originale, un projet précis: faites-le-nous savoir immédiatement... Ainsi, vous assurez la qualité de nos dossiers!

Janvier	L'humanitaire aujourd'hui et les sages-femmes (avec Médecins Sans Frontières)
Février	Respiration et prise de conscience du corps
Mars	Diagnostics des sages-femmes (avec Eva Cignacco)
Avril	Les hormones du travail (avec Verena Schmid et Sarah Buckley)
Mai	Allaitement: pourquoi les femmes ont-elles aujourd'hui moins de lait?
Juin	Une gestion active ou passive (cordon, placenta, etc.)
Juillet/Août	Congrès 2010
Septembre	Etre parents sans être dérangés! Que fait la sage-femme devant une telle exigence?
Octobre	Accouchement par voie basse après césarienne(s)
Novembre	La visibilité de la sage-femme (en Suisse et à l'étranger)
Déceembre	Les sages-femmes seniors